

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept le 14 mars le Conseil Municipal de la Commune de Saint Hilaire de Beauvoir dûment convoqué en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel Pécoul, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 7 mars 2017

Nombre de Conseillers : 11	
En exercice	11
Présents	10
Votants	10

Présents :

Mmes, Thimonier, Renard, Bonnand, André, Jeanjean  
Mrs; Pécoul, Vianès, Dupanloup, Caizergues, Bompieyre,

**Secrétaire de séance** : Gisèle Jeanjean

**Objet : Dissolution du Budget SAPIE**  
**Remplace la délibération 2017/009**

Monsieur le maire explique au conseil que toutes les parcelles du lotissement SAPIE ont été vendues et qu'il faut de ce fait dissoudre ce budget .

Le résultat du budget Sapié sera transférer au budget communal M14 au compte 001, pour une somme de 382 136.53€.

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité cette décision.

Fait à St Hilaire de Beauvoir, le 14 mars 2017

**Le Maire,**  
**Jean-Michel PECOUL**

Certifié exécutoire :  
Reçu en Préfecture :  
Publié ou notifié le :